

Validation de votre question



De questions@senat.fr <questions@senat.fr>
À f.montauge@senat.fr <f.montauge@senat.fr>
Date 2025-12-12 17:18



Validation d'une question

La **question écrite** que vous avez déposée a été validée par la division du contrôle et des questions.

Stratégie de lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse bovine

Question n° 07090 adressée à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

À publier le : 18/12/2025

Texte de la question : M. Franck Montaugé appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences dramatiques, à la fois humaines et économiques, de la crise sanitaire qui touche actuellement les éleveurs bovins dont le cheptel ou une partie du cheptel est atteint de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB). Dans de nombreux pays, la vaccination a permis de maîtriser la propagation de cette maladie exclusivement bovine, et dont le taux de mortalité est semble-t-il plutôt faible. Aussi, la politique d'abattage total des cheptels infectés ou suspectés décidée par le Gouvernement, provoque une vive émotion dans le monde agricole. Cette stratégie, que les éleveurs estiment disproportionnée, engendre une profonde détresse et une colère qui enfle dans les départements frappés de plein fouet par cette crise. Suite à la découverte d'un cas dans le département limitrophe des Hautes-Pyrénées, le préfet du Gers a pris, le 10 décembre 2025, un arrêté établissant une zone réglementée, une mesure qui accentue l'inquiétude des professionnels et révèle la progression de la maladie, que seule une vaccination massive permettrait d'endiguer. Aussi, il demande au Gouvernement de déployer dans les meilleurs délais une stratégie de vaccination, conforme aux recommandations internationales et d'engager les négociations avec les partenaires de l'Union européenne pour lever les restrictions à l'exportation des bovins vaccinés. Il l'interroge en outre sur les mesures financières prévues pour accompagner les éleveurs sur le plan économique.